



L'éducation des filles : un levier essentiel pour l'égalité et la santé globale

Partout dans le monde, les filles continuent d'être victimes d'inégalités, d'exclusion, de discriminations et d'abus. Leurs inégalités de droits les empêchent de sortir de la pauvreté et de devenir des femmes libres.

La réalité est que des millions d'entre elles sont sous-alimentées, moins soignées que leurs frères, sans accès à l'école ou même absentes des registres de naissance. Des pratiques telles que l'avortement sélectif et l'infanticide de bébés filles persistent dans certaines régions.

Ces injustices, reflétées dans les rapports annuels des Nations Unies, de la Banque Mondiale et d'autres organisations, mettent en lumière l'urgence d'agir. Combattre toute forme de discrimination et agir pour l'égalité des chances est un engagement global et durable pour MGEN, mutuelle historique de l'Éducation nationale, l'école de la République forge les valeurs des futurs citoyens et donc de la société de demain. L'apprentissage et l'incarnation des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité y sont fondamentales. L'ONG Plan International France rappelle que l'éducation est un droit fondamental pour tous les enfants, selon l'article 28 de la Convention internationale des droits de l'enfant de 1989 ratifiée par 195 pays. L'éducation d'une fille est reconnue comme l'un des leviers les plus puissants pour sortir de la pauvreté et pour s'émanciper. De son côté, l'Association française pour les Nations Unies (AFNU) a pour mandat de rappeler les objectifs essentiels de l'ONU, parmi lesquels les droits de l'enfant occupent une place centrale.

Chaque année, la Journée internationale des filles, instituée par l'ONU en 2012 sur initiative de Plan International, est l'occasion de rappeler l'importance de l'éducation comme levier d'égalité et de santé globale. L'égalité entre les filles et les garçons est le socle commun qui permet à l'ensemble des élèves de pouvoir s'épanouir dans le cadre scolaire. L'égalité est une condition nécessaire pour que chacun et chacune puisse apprendre, se construire et s'orienter dans un cadre serein et respectueux.

Ce 11 octobre 2024, ce colloque réunissant des acteurs et actrices publics, des organisations de santé et de défense des droits humains, des écoles et des étudiants et étudiantes, mettra en lumière les défis auxquels les filles sont confrontées. Cette année, MGEN porte avec Plan International France, l'Association Française pour les Nations Unies (AFNU) et We Are Not Weapons of War (WWoW), cette initiative qui vise à mobiliser une diversité de partenaires pour un message commun : l'éducation des filles, comme celle des garçons, est essentielle pour bâtir des sociétés plus inclusives et égalitaires.

Un état des lieux alarmant

Les statistiques sont alarmantes. Selon la Banque Mondiale (2017), 260 millions d'enfants en âge d'être scolarisés ne le sont pas. Parmi eux, la majorité sont des filles, même si ce déséquilibre tend à se réduire, et la pandémie de COVID-19 a encore aggravé la situation en privant un milliard d'enfants de scolarisation. Dans les régions où les conflits armés et les crises économiques s'intensifient, les filles sont les premières touchées par la déscolarisation. De nombreux enseignants et enseignantes sont mobilisés dans les zones de conflits, et les filles, souvent plus vulnérables, sont exposées à des risques accrus de mariages précoces, de

travail forcé, d'exploitation sexuelle et de violences. Selon l'UNICEF, 12 millions de filles sont mariées chaque année, souvent à des hommes bien plus âgés, un phénomène qui contribue à leur déscolarisation et à des grossesses précoces, mettant en danger leur santé et celle de leurs enfants.

Ces enjeux s'enracinent profondément dans la culture, la pauvreté et la survalorisation du masculin. La sous-nutrition, la surmortalité, les mutilations sexuelles et le travail des enfants font partie d'un ensemble plus vaste d'inégalités de genre qui freinent le développement individuel et économique des filles et de leurs communautés. Les filles restent massivement cantonnées aux tâches subalternes et peu valorisées, sous-payées et souvent reléguées à des occupations jugées féminines, comme les soins aux enfants et aux personnes âgées. En revanche, elles sont surreprésentées parmi les victimes de violences physiques, psychologiques et sexuelles.

Un cadre international pour les droits des filles

Depuis la création des Nations Unies, les engagements internationaux en faveur de l'égalité des genres ont posé les bases d'une reconnaissance des droits des filles à travers des textes fondamentaux, tels que la Charte des Nations Unies (1945), la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (1948), la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1977), la Convention Internationale sur les droits de l'enfant (1989) et plus récemment, les Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés en 2015. Ces ODD, dont les cinq premiers visent à éradiquer la pauvreté, assurer la sécurité alimentaire, garantir une éducation de qualité et promouvoir l'égalité des sexes, sont des objectifs clairs pour la communauté internationale. Mais pour être atteints, ces engagements nécessitent des actions concrètes de la part des États membres.

La santé et les filles

L'accès aux soins et à la santé fait partie des droits dont des millions de filles et de femmes sont privées dans le monde, notamment en ce qui concerne leur santé sexuelle et reproductive. Cette privation de leurs droits les expose à des risques de précarité menstruelle, d'infections sexuellement transmissibles, d'avortements clandestins et de grossesses précoces non désirées et/ou à risque.

Les services de droits et de santé sexuelle et reproductive (DSSR) comprennent l'accès à la santé menstruelle, aux moyens de contraception, à l'avortement dans des conditions sécurisées, aux traitements de maladies sexuellement transmissibles comme le VIH, au planning familial et aux soins de santé obstétricale.

Dans 57 pays, seules 55 % des adolescentes et des femmes sont à même de prendre leurs propres décisions en matière d'autonomie et d'intégrité corporelles (contraception, rapports sexuels, accès aux services de santé et droits sexuels et reproductifs) (Nations Unies).

Il faut faciliter l'accès aux soins pour les filles et les femmes aussi il est indispensable que l'éducation à la sexualité soit dispensée dès le plus jeune âge et à chaque étape de la vie des jeunes. Les filles et les jeunes femmes doivent bénéficier, sans exception, des informations sur la sexualité pour acquérir les connaissances nécessaires afin de prendre des décisions libres et éclairées sur leur propre santé sexuelle et reproductive.

Quels leviers pour avancer ?

Le colloque du 11 octobre 2024 « *Le droit des filles à l'éducation : un levier de santé et d'égalité* » appelle à une réflexion et une action collective renforcées pour l'éducation des filles, en se basant sur des stratégies éprouvées mais encore sous-appliquées. Parmi ces stratégies :

Investir massivement dans une éducation de qualité et égalitaire : non seulement pour scolariser tous les enfants, mais aussi pour garantir la qualité de l'enseignement, avec un focus sur l'éducation secondaire, professionnelle, et la formation des enseignants.

Nous demandons aux autorités françaises de soutenir l'adoption et le financement de plans sectoriels d'éducation qui promeuvent la qualité de l'éducation, notamment l'égalité filles-garçons et femmes-hommes.

Combattre les pratiques néfastes : en mettant en place des politiques de tolérance zéro contre les mariages d'enfants, les mutilations sexuelles, et l'exploitation des mineurs.

Adopter des politiques volontaristes : cibler les filles les plus vulnérables, telles que celles privées de famille ou en situation de handicap, pour assurer leur inclusion complète dans le système éducatif.

Réfléchir au-delà du quantitatif : l'éducation doit certes être développée et accessible à toutes et tous, mais aussi permettre le développement cognitif et socio-émotionnel des filles et des garçons.

L'union des différents partenaires autour de ce colloque démontre que, malgré les défis persistants, il est possible de créer des ponts entre les secteurs pour défendre ensemble l'effectivité d'un droit fondamental et universel : l'éducation des filles en France et dans le monde. Le soutien de MGEN et ses partenaires Plan International France, l'AFNU et WWoW à cette initiative illustre leur engagement pour une société plus juste et durable, où chaque fille, quels que soient son pays, sa situation économique ou familiale ou son état de santé doit effectivement avoir accès à une éducation de qualité, qui permette une réelle égalité de chances.

Nous soutenons qu'il est primordial de mettre pleinement en œuvre la Convention internationale des droits de l'enfant et garantir tous les droits des filles et adolescentes, sans distinction d'âge, d'origine, de religion, de langue, de handicap. Nous soutenons qu'investir dans l'éducation des filles, c'est investir dans celle de tous les enfants. C'est reconnaître leur droit inaliénable à faire partie intégrante de la société. C'est aussi un investissement dans l'avenir économique et social de leurs pays.

Pour aller plus loin, le colloque de 11 octobre 2024 invite à une réflexion approfondie et à l'action collective pour une éducation de qualité et pour une égalité des genres véritablement inclusive.

Ouvrages référents

Banque Mondiale, Rapport de 2017 : « La crise de l'apprentissage ».

Rapport conjoint de la Banque Mondiale, l'UNESCO, l'UNICEF, l'USAID, le Commonwealth, la Fondation Gates (2022) : « L'état de la pauvreté des apprentissages dans le monde ».

UNICEF : Rapport 2019 : « L'éducation, un droit pour chaque enfant dans le monde » ; rapport 2022 « Développer et améliorer l'éducation des enfants dans le monde ».

Organisation Internationale du Travail/ UNICEF : Rapport 2022 « Travail des enfants, estimations mondiales ; tendances et chemin à suivre ».

